

***DECRET N° 2001 /191 DU 25 JUILLET 2001 MODIFIANT ET COMPLETANT
LES DISPOSITIONS DU DECRET N° 84/010 DU 13 JANVIER 1984 FIXANT
LES AVANTAGES ATTACHES AU COMMANDEMENT MILITAIRE***

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 80/257 du 15 juillet 1980 portant règlement général sur les régimes de rémunération applicables aux personnels militaires des Forces Armées ;

Vu le décret n° 2001/177 du 25 Juillet 2001 portant organisation du Ministère de la Défense.

Vu le décret n° 2001/181 du 25 Juillet 2001 portant organisation de la Gendarmerie Nationale ;

Article 1 :

1°) Les personnels militaires et civils, exerçant les fonctions ci-dessous au sein des Forces de Défense ont droit aux indemnités prévus par le présent décret.

2°) Lesdites indemnités sont attachées à la fonction. Ils sont sans influence sur les rangs et préséance dans les Forces de Défense tels que fixés par des textes particuliers.

Fonctions de Référence	Fonctions équivalentes	Indemnités		Logement
		Sujétion	Représentation	
Chef d'Etat-major des Armées	Contrôleur Général des Forces Armées	150.000	50.000	Représentation
Chef d'état-major d'une Armée	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant Région Militaire Interarmées - Commandant Région de Gendarmerie ; - Major Général de l'état-major des Armées ; - Inspecteur Général des Armées ; - Inspecteur Général de la Gendarmerie Nationale ; - Directeurs Centraux ; - Commandant du Corps National des Sapeurs- Pompiers 	80.000	60.000	Représentation

Major Général de l'état-major d'une Armée	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôleurs ; - Inspecteurs. - Sous-chefs d'état-major ; - Conseiller Logistique ; 	70.000	50.000	Représent ation
Commandant de Brigade d'infanterie	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de Centre - Opérationnel Interarmées ; - Chef de Centre Renseignements Militaires ; - Commandant des Ecoles et Centre d'instruction Interarmées ; - Commandant des Ecoles et Centre d'instruction de la Gendarmerie ; - Directeur des Administrations Centrales ; - Commandant de l'EMIA ; - Adjoint au Commandant de la Région Militaire Interarmées ; - Adjoint au Commandant de la Région de Gendarmerie ; - Chef de Région de Santé Militaire ; - Médecin-chef Hôpital Militaire de référence de Yaoundé; 			
Commandant de Secteur Militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant de Légion de Gendarmerie ; - Commandant de Base Aérienne et Base Navale ; - Commandant de Régiment ; - Adjoint au Chef de Centre Opérationnel Interarmées ; - Chef d'état-major d'une Brigade ; - Chef de Secrétariat Militaire ; - Médecin-chef ou Pharmacien Chef de Département Clinique ; - Médecin-chef Adjoint Hôpital Militaire de référence de Yaoundé ; - Chef de Secteur de Santé Militaire ; - Médecin-chef de Région de Santé Militaire ; - Conseiller Technique ; - -Chef de Division auprès Conseiller Logistique ; 	50.000	20.000	Représent ation

<p>Commandant de Secteur Militaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tout Chef de Division de l'Etat-major des Armées et des Etats-majors de chaque Armée - Inspecteur Technique de l'EMAT, EMAA et EMM - Commandant en second - COMECIIA et CECIG - Attachés Militaire ; - Chef d'état-major des Régions Militaires Interarmées ; - Chef d'état-major des Régions de Gendarmerie ; - Chef Division Coopération Militaire ; - Chef Division Sécurité Militaire ; - Chef Division de la communication ; - Commandant en second du Corps National des Sapeurs-Pompiers ; - Président Tribunal Militaire ; - Commissaire du Gouvernement près du Tribunal Militaire ; - Commissaire du Gouvernement près d'une Cour d'Appel ; - Chefs bureaux du Conseiller logistique. 	<p>50.000</p>	<p>20.000</p>	<p>Représentation</p>
<p>Commandant de Bataillon</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant en second Secteur Militaire ; - Commandant du Groupe d'Escadrons d'intervention du SED. - Commandant Groupe d'Escadrons de la Gendarmerie Mobile ; - Commandant Groupement de Gendarmerie ; - Commandant en second Légion de Gendarmerie ; - Commandant en second du Régiment ; - Chef d'état-major du Régiment ; - Médecin ou Pharmacien - Chef de Section Spécialisée Hôpital Militaire de Région ; - Chargés d'études - Président Tribunal Militaire ; - Commandant en second EMIA ; 	<p>40.000</p>	<p>20.000</p>	<p>Fonction</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Adjoint des Administrations Centrales ; - Directeur des études CECIG, COMECIA ; - Chef d'état-Major CECIG, COMECIA ; - Chef d'état-major de Secteur Militaire ; - -Chef d'état-major de Légion de Gendarmerie ; - Chargés d'études ; - Chef du 1er, 2ème ,3ème et 4ème Bureau à l'état-major des Armées, à l'état-major de chacune des Armée et à l'état-major de la Région Militaire Interarmées ; - Commandant en second de Base Aérienne et de Base Navale ; 			
Commandant en Second de Bataillon	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant de Groupement du Corps National de Sapeurs- Pompiers ; - -Commandant de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie ; - Adjoint Médecin-chef de Région de Santé Militaire ; - Adjoint Chef de Secrétariat Militaire ; - Tout chef de Cellule ; - Médecin-chef du Centre Médical de Secteur ; - Juge d'instruction Substitut Commissaire du Gouvernement ; - Commandant de Flottille ; - Commandant d'Escadron Aérien ; - Commandant Ecole des Sous-officiers de Gendarmerie ; - Commandant Ecole des Sous-officiers des Armées ; - Adjoint Attaché Militaire ; - Tous Chefs d'Antenne ; - Commandants de Groupement ; - Commandant d'un Centre d'instruction ; 	35.000	15.000	Service
	- Commandant en second de Bataillon ;	35.000	15.000	Service

<p>Commandant en Second de Bataillon</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant d'un Patrouilleur ; - Commandant d'une Division de Vedette - Côtière et de Patrouilleur Léger ; - Commandant de Groupement Polyvalent de Gendarmerie Nationale ; - Commandant Centre Perfectionnement Technique en Maintien de l'Ordre ; - Commandant Centre Perfectionnement Police Judiciaire ; - Chef du PC opérationnel du SED ; - Chef de Brigade à la Direction Du Budget et à la Division des Essences ; - Chef de Service ; - Chargés d'Etudes Assistants ; - Greffier Chef Tribunal Militaire ; - Régisseur de Prison Militaire ; - Chef de Service Ateliers Navals, Terrestres et Aériens ; - Directeur d'instruction à l'EMIA et à l'Ecole d'Officiers de la Gendarmerie 			
<p>Commandant de compagnie Commandant de compagnie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant d'Escadron ou de Batterie ; - Officier de Garnison ; - Médecin-chef Infirmerie de Formation ou d'unité ; - Adjoint chef du PC opérationnel du SED ; - Commandant Compagnie de Gendarmerie ; - Chef de Secrétariat particulier ; - Commandant de Patrouille Légère d'une Vedette Côtière - Commandant d'escadrille ; - Chef d'état-major de Bataillon ; - Commandant de Navire, Chef de Moyen d'une Base, Chef de 1er, 2ème, 3ème, et 4ème Bureau de Secteur Militaire et de Bataillon ; 	<p>25.000 25.000</p>	<p>NEANT NEANT</p>	<p>Répartition Répartition</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de Bureau de Légion Gendarmerie ; - Directeur de l'Instruction dans un Centre d'instruction ; - Adjoint au Commandant de Groupement ; - Officiers Instructeurs à l'EMIA et au CECIG ; 			
Commandant de Détachements isolés	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint Médecin-chef d'une Infirmerie ; - Infirmier Major service spécialisé - Officier Adjoint au Commandant de Compagnie, d'escadron ou de Batterie ; - Porte Fanion d'un Officier Général ou d'une Haute Autorité Militaire ; - Commandant en second d'un Patrouilleur Léger ou d'une Vedette Côtière ; - Chef de Centre de Secours ; - Sous-officier Instructeur ; - Officier Adjoint d'une Unité Élémentaire ou Assimilé ; - Commandant de Bord Aéronef ; - Chef de Patrouille de Chasse ; 	20.000	NEANT	Répartition
Chef de Section d'infanterie	<ul style="list-style-type: none"> - Chef Secrétariat Bataillon, Groupe d'Escadron, Compagnie de Gendarmerie, Compagnie d'infanterie et assimilés ; - Commandant de Peloton ; - Chef Secrétaire Administration Centrale ; - Autre Chef de Bureau ; 	15.000	NEANT	Répartition

	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Chef de Section ; - Officier de Tir d'une Batterie ; - Officier de Reconnaissance ; - Officier Chef d'une Station Radar ou d'un Centre d'écoute ; - Commandant d'une vedette de Surveillance ; - Chef de Centre Social ; - Navigateur sur un patrouilleur ou sur une vedette côtière ; - Commandant de brigade Gendarmerie ; - Chef de Batterie Fanfare ; - Chef Harmonie ; - Chef Orchestre 			
Chef de poste	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint au Commandant de Brigade ; - Navigateur sur une Vedette de Surveillance ; - Militaire du rang et Gendarme Instructeur ; - Majordome d'un Officier Général ou d'une haute Autorité Militaire ; - Adjoint au Chef de poste de Gendarmerie ; - Chef de Section de Gendarmerie ; 	10.000	NEANT	Répartition

